

Suppressions d'emplois 2022 :

MASSACRE SOCIAL EN HAUTE-GARONNE LA DGFIP EN GUERRE CONTRE SES AGENTS

Toulouse, le 2 décembre 2021

Les documents du CT réseau viennent de tomber et le résultat est toujours plus alarmant !

Le PLF 2022, prévoit 1 506 suppressions d'équivalent temps plein (ETP) à la DGFIP et ce, malgré le transfert à la DGFIP de certaines taxes douanières !

Toujours plus de missions et moins d'emplois pour les accomplir.

Pour mémoire, les chiffres nationaux depuis 2012 sont les suivants :

PLF2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022
-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 600	-1 800	- 1506

En Haute-Garonne, c'est un véritable massacre ! 96 suppressions d'emplois ! Du jamais vu !

Pendant que la DG nous amuse avec des notes, des réunions, des questionnaires sur un budget participatif de 10 € par agents en vue d'améliorer le travail collectif et un budget exceptionnel de 100 € par agents afin d'améliorer le cadre de travail... **la guerre continue !**

Notre administration utilise des armes de destruction massive de l'emploi !

Elle appelle cela NRP, démétropolisation, redéploiement, relocalisation... Quel qu'en soit l'appellation, le résultat est lourd avec **96 emplois supprimés en Haute-Garonne en 2022**. Sur un effectif de 1 730 agents, c'est un véritable plan « social » local annuel que l'on nous impose !

La Haute-Garonne est, en proportion des effectifs, le département le plus impacté par les suppressions d'emplois. Plus de 5 % des effectifs disparaissent en une année !!!

Qu'en pensent nos officiers supérieurs ? Nos directeurs, M. PERRIN en tête, n'en doutons pas, comptent les agents morts au combat.



49 agents C tombés au champ d'honneur, 44 agents B explosés et « seulement » 4 agents A supprimés alors que le « repyramidage » (selon le jargon de la direction) des emplois devait bénéficier aux A.

Et que penser du poste de A+ créé ? Peut-être manque-t-on de généraux dans l'armée mexicaine du fisc haut-garonnais ?

On supprime les troufions et on promeut les généraux... **La guerre on vous dit !**

Les transferts de missions liées au NRP sont concrètement appliquées cette année. Aucun service ne sera épargné ! Il faut réagir et aller demander des comptes au directeur.

Il n'est pas question de continuer et même d'accueillir de nouvelles missions avec 96 agents de moins !

Les suppressions depuis 10 ans et leur répartition en Haute-Garonne :

		A+	A	B	C	Total	% dép/nat ^{al}
PLF 2012	-2 438		-4	-9	-15	-28	1,15%
PLF 2013	-2 023	-1	-3	-4	-13	-21	1,04%
PLF 2014	-1 988	2	-4	-7	-5	-18	0,91%
PLF 2015	-2 000	-1	-2	-5	-8	-16	0,80%
PLF 2016	-2 130	-1	5	-4	4	4	0,19%
PLF 2017	-1 630	1	13	-14	-37	-37	2,27%
PLF 2018	-1 600	0	0	-8	-5	-13	0,81%
PLF 2019	-2 130	-1	0	-4	-12	-17	0,80%
PLF 2020	-1 500	-1	-3	-10	-13	-27	1,80%
PLF 2021	-1 800	-2	-3	-16	-32	-53	2,94%
PLF 2022	-1 506	+1	-4	-44	-49	-96	6,37 %
Total	-20 745	-7	-5	-125	-185	-322	1,55%

Les projections 2022 font ressortir une **prévision de 5 000 départs**, pour l'essentiel des départs à la retraite. Compte tenu des suppressions d'emplois prévues (à hauteur de 1 506), **la DGFIP doit recruter 3 500 personnes**. Ce qui pourrait ne pas être suffisant, puisqu'en plus des missions habituelles, la DGFIP récupère toute la partie fiscale de la DGDDI (la Douane), sans connaître le transfert d'effectifs correspondants.

L'ENFiP en charge du recrutement par concours et de la formation ne peut actuellement former que 2 500 personnes. Elle réfléchit donc à la manière dont elle va procéder. Peut-être en augmentant ses capacités



d'accueil (enseignants, immobilier, logistique), ses capacités de formation en distanciel ? Ou tout simplement en formant moins les stagiaires !!!

Mais l'administration a pensé à tout. Elle met en parallèle ses difficultés à recruter des lauréats de concours en mettant en avant ses nouvelles capacités d'**embauche de contractuels** (ouvertes dorénavant aux emplois A, B et C). Ainsi, en 2020, si 270 possibilités de recrutement ont été proposées, en 2021 elles ont explosé à 920 contractuels. Et **en 2022**, devinez quoi ? C'est l'**embauche d'un millier de contractuels** qui est envisagée !

Donc, le millier d'emplois que l'ENFiP n'est pas en capacité de former pourrait être recruté par contrat ! **À charge des petits fonctionnaires de la DGFIP de les former sur le tas.**

Les fiches de poste proposent souvent des rémunérations moindres pour ces contractuels, qui pourront, selon les besoins, être renouvelés ou remerciés après leur trois ans de contrat. Comme c'est pratique pour une administration cherchant à réduire son personnel coûte que coûte !

Nous vous laissons imaginer l'ambiance dans les services où des collègues se prévalant des droits et devoirs de leur statut de fonctionnaire devront cohabiter avec des collègues contractuellement précaires.

Et c'est sans parler de la volonté de notre généreux directeur local de multiplier la création de postes en service civique, « chair à canon » bon marché...

Nous sommes dans une véritable guerre sociale, il est temps que chacun choisisse son camp !

La réponse au « Nouveau Régime Pitoyable », ce n'est pas la lutte des places mais la lutte des classes !

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr